

FORMATION MAC PRAP 2S

MAINTIEN ET
ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES
PRAP 2 S



OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel des établissements publics et privés du secteur sanitaire et social. Lui permettre de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles

COMPETENCES VISEES



- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social.



PRE-REQUIS

Etre titulaire du certificat acteur PRAP 2S de l'INRS



NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum



DUREE

1 jour soit 7h00 Minimum



PERSONNES CONCERNEES

Tout salarié des secteurs sanitaire et social (hôpitaux, EHPAD, etc...)



INTERVENANTS

Formateur PRAP 2S formé et habilité par l'INRS



METHODES PEDAGOGIQUES

- Analyse de situations de travail
- Travaux en sous groupe et jeu de rôle



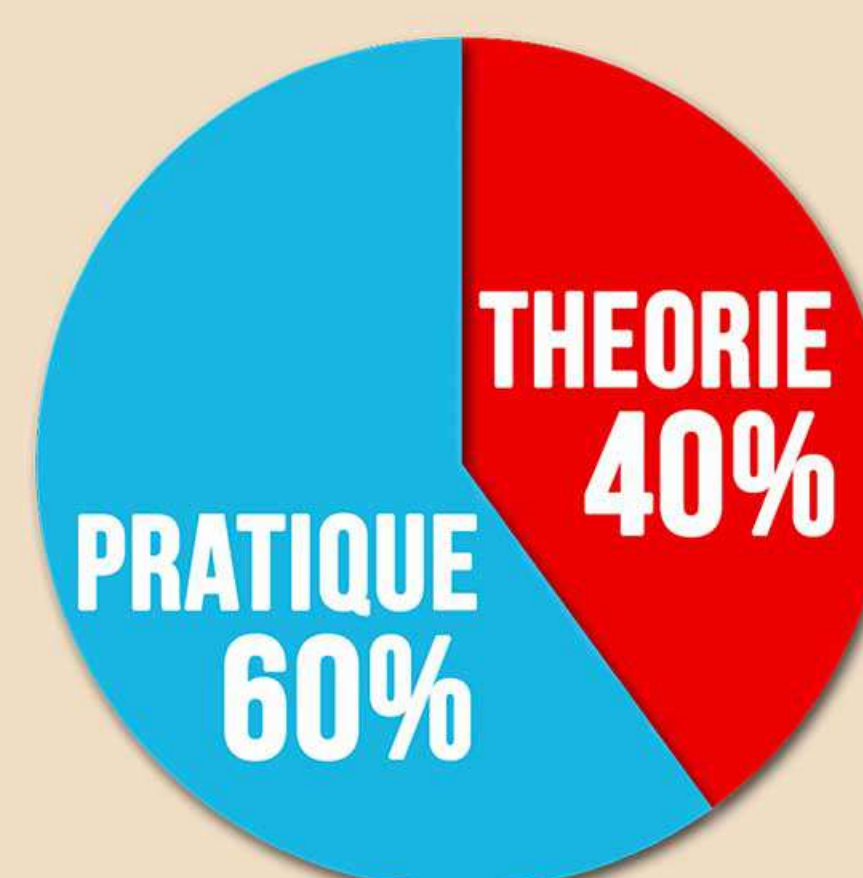
EVALUATION

Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP 2S de l'INRS



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Matériel médical



FORMATION MAC PRAP 2S

MAINTIEN ET
ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES
PRAP 2 S



ATTRIBUTION FINALE

Certificat ACTEUR
PRAP 2S
Attestation de fin de
formation
Remise d'un livret PRAP 2S
à chaque stagiaire
conforme au document
de référence de l'INRS



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur PRAP et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences.

RETOUR D'EXPÉRIENCES

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- Mise à jour de nouvelles techniques et des risques de l'entreprise/ou de l'établissement
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

PARTAGE DES EXPÉRIENCES

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits

ECHANGES DE PRATIQUES

- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements naturels de la personne et les outils d'aide à la manutention
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :
7 heures tous les 2 ans

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78
www.ofps78.fr

Mis à jour le 1er Septembre 2022

